Comité Départemental du Pas de Calais
De Tennis de Table

Arnaud MAC LEAN
Coordonnateur Technique Départemental
☏ : 06 61 42 14 03
✉ : **Arnaud.Maclean@orange.fr**

Angres, le 12 Novembre 2026

RÈGLEMENT
TOP DÉPARTEMENTAL DÉTECTION
SAMEDI 19 DÉCEMBRE 2026
COMPLEXE SPORTIF, RUE DU 8 MAI 1945 À ESSARS

- Le Top Départemental de Détection est ouvert aux Licenciés (es) FFTT Compétition, du Comité Départemental du Pas-de-Calais de Tennis de Table pour les catégories suivantes :
 - Nés (es) en 2017 Garçons et Filles (Benjamins(es) 1ère année)
 - Nés (es) en 2018 Garçons et Filles (Poussins(es))
 - Nés (es) en 2019 et après, Garçons et Filles (Poussins(es))

- Le Top Départemental de Détection est la première étape de la filière Détection.
- Le Top Départemental est **qualificatif** pour le Top Régional qui se déroulera le **dimanche 14 Février 2027** à **DIVION**
- Cette compétition sera Juge-arbitrée par : **Michaël ZAKRZEWSKI**
- Le déroulement de la compétition est fixé par le Juge-Arbitre : **Michaël ZAKRZEWSKI**
- Le Responsable de l'épreuve : **Arnaud MAC LEAN**
- Le Délégué de l'épreuve : **Grégory RANSON**

- La Circulaire, avec
 - les Horaires de Pointage
 - l'Heure de début de chaque Tableau

 seront publiés à l'issue de la date limite des inscriptions.

Les inscriptions doivent se faire via la plateforme SPID
Fermeture de la plateforme SPID le vendredi 11 Décembre 2026 Minuit

- Les Parties se jouent au meilleur des 5 manches avec des balles de couleur blanche
- La tenue sportive est OBLIGATOIRE, *autre que blanche*, est exigée pour accéder aux Aires de Jeu. Short ou Jupette

- Le Conseil est autorisé durant toute l'épreuve.

Seule la personne désignée auprès de l'Arbitre avant la Partie pourra accéder aux abords des Aires de Jeu pour la Partie concernée.

- Le vainqueur de chaque Tableau sera qualifié pour le Top Régional.

Une Sélection de Joueurs et Joueuses sera établie par la Commission Technique Départemental l'issue de l'épreuve Départementale, pour le Top échelon Régional

- L'inscription d'une Joueuse ou d'un Joueur vaut engagement et en cas d'absence sans motif recevable, la sanction financière sera de **10 €**.

Mail : secretariat@cd62tt.fr
https://cd62tt.blog
Comité Départemental du Pas-de-Calais
De Tennis de Table
Maison des Sports du Pas-de-Calais
9 rue Jean BART - 62143 ANGRES
☎ : 03 21 72 67 34